

**Mandat pour la dématérialisation de ma déclaration de revenus professionnels et de ses annexes
Application de l'article 1649 quater H du CGI**

A retourner à l'AraPL Midi-Pyrénées 13 av. Jean Gonord BP 25846 31506 TOULOUSE CEDEX

N° d'adhérent	Adresse Email
.....

Je soussigné(e) (1)
(1) Le professionnel libéral qui souscrit la déclaration 2035 dans le cas d'un exercice individuel ou le représentant légal de la société en cas de société ou groupement d'exercice.

Agissant pour le compte de l'entreprise libérale adhérente à l'AraPL Midi-Pyrénées désignée ci-dessous :
N° de SIRET : Changement de SIRET :

Déclare que l'entreprise libérale ci-dessus désignée a choisi de télétransmettre ses déclarations de résultats ou des données comptables, tous documents annexes les accompagnant et toutes informations complémentaires à la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).

A par ses propres moyens, en sa qualité de partenaire EDI.

B par l'intermédiaire d'un membre de l'ordre des Experts-Comptables ou d'une Association de Gestion et de Comptabilité, ou par l'intermédiaire du partenaire EDI choisi par ce dernier.

N° Siret du membre de l'ordre ou de l'AGC :
Nom du cabinet :
Ville du cabinet :

C par l'intermédiaire de l'association agréée AraPL Midi-Pyrénées et de son partenaire EDI (ECM ASSOCIATION - N° du partenaire EDI : 7501751).

C1 J'opte pour l'ouverture de l'Extranet déclaratif et pour la saisie en ligne de ma déclaration 2035 et de ses annexes. Cette option est gratuite et renouvelable par tacite reconduction.

C2 Je demande à l'AraPL Midi-Pyrénées de saisir et d'envoyer ma déclaration 2035 et ses annexes dématérialisées à la DGFIP. Je prends bonne note que cette prestation est facturable 50 € TTC.

➤ Dès lors, le présent document vaut mandat donné par l'entreprise libérale à l'AraPL Midi-Pyrénées pour réaliser la transmission à la DGFIP par voie dématérialisée des déclarations de résultats et annexes.

Coordonnées Service des Impôts des Entreprises (voir page 1 de la déclaration n° 2035 sauf si déménagement)
Nom du SIE :
Adresse du SIE :

D par l'intermédiaire d'un autre partenaire EDI de son choix.

➤ **Partenaire EDI : à remplir si case A, B ou D cochée :**

Nom du partenaire EDI : Numéro partenaire EDI :

Adresse du partenaire EDI :

L'entreprise désignée ci-dessus a déjà adressé ou s'engage à adresser au service des impôts dont elle dépend pour sa déclaration de résultats, la convention TDFC avant la première transmission TDFC et au plus tard à la date limite de dépôt de la déclaration sous format papier.

La présente déclaration est conclue pour une durée d'une année et renouvelable par tacite reconduction.

La radiation de l'adhérent met fin au mandat.

Un dépôt papier de la déclaration de résultats vaut résiliation de l'adhésion TDFC et du mandat et j'en informe l'AraPL Midi-Pyrénées.

En cas de changement de partenaire EDI, je m'engage à adresser une nouvelle déclaration PEDI à l'AraPL MP.

En cas de changement de service des impôts, je m'engage à en informer l'AraPL MP sans délai.

Fait à, leSignature (précédée de la mention manuscrite « Bon pour mandat »)